



Le 5 décembre 2019

M^e Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
ageorgescu@millerthomson.com

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : 6^{ième} demande amendée pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 et pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2019 et du 1^{er} janvier 2020
Dossier de la Régie : R-4032-2018
Notre dossier : 111216.0096 (Phase 6)

Chère consoeur,

Aux termes de sa décision D-2019-163 rendue dans le cadre du dossier mentionné en titre (la « Décision »), la Régie a ordonné à Gazifère de déposer, au plus tard le 10 décembre 2019 à 12h, une version révisée des pièces B-0618, B-0619, B-0621, B-0622, B-0623 et B-0624, aux fins de l'établissement des tarifs finaux de l'année tarifaire 2020, en tenant compte des modifications et ordonnances découlant de la Décision.

Nous vous transmettons donc sous pli les pièces révisées nécessaires à l'établissement des tarifs finaux de l'année 2020. Nous soulignons que les pièces B-0621 et B-0623 n'ont pas requis de révision puisque les modifications les visant ont été remplacées par une pièce nouvelle, soit la pièce GI-79, Document 3, dans laquelle est reflété l'impact de la Décision sur les tarifs de Gazifère :

- B-0618, GI-78, Document 2;
- B-0619, GI-78, Document 2.1;
- B-0622, GI-79, Document 1.1;
- B-0624, GI-79, Document 2.1;
- GI-79, Document 3.

Ces pièces, ainsi qu'un inventaire révisé des pièces, vous seront transmis par notre cliente.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencl

Adina Georgescu

(par courriel seulement)

Me Steve Cadrin (procureur de l'ACEFO)

Me Paule Hamelin (procureure de l'ACIG)

Me Pierre-Olivier Charlebois (procureur de la FCEI)

Me Geneviève Paquet (procureure du GRAME)

Me Dominique Neuman (procureur de SÉ-AQLPA)